

**UFR de MATHÉMATIQUES**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MATHÉMATIQUES  
DU 15 FÉVRIER 2007**

**Etaient présents :**

Collège IATOS : Monique GAFFIER

Collège B : Gilles CASSIER, Michel CRETIN, Jérôme GERMONI, Fabienne OUDIN-DARDUN, Anne PERRUT

Collège A : Thierry FACK, Maurice POUZET, Claude ROGER

Extérieurs : Jean-Claude SIKORAV

**Avaient donné procuration :**

Collège IATOS : Sybil CARABOEUF à Monique GAFFIER

Collège Etudiants : Vanessa PASTOREL à Jérôme GERMONI

Collège B : Olivier MARGUIN à Anne PERRUT

Collège A : Petru MIRONESCU à Thierry FACK

*Soit 14 membres présents ou représentés sur les 19 membres du Conseil en exercice.*

**Invités présents :**

Philippe JAUSSAUD, Alexis REIMAN, Frank WAGNER

**Assistaient également :**

Marc CHAMARIE, Sylvie FANTON

La séance est ouverte à 17 h.

**1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour : approbation du procès verbal de la réunion du conseil d'UFR du 5 octobre 2006**

Le procès verbal de la séance du Conseil du 16 novembre 2006 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

## **2<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : bilan comptable 2006**

M. CHAMARIE donne la parole à Mme FANTON pour présenter le document « bilan comptable » qui a été transmis aux membres du Conseil. Ce document est un bilan de l'UB 965 détaillé par CR faisant apparaître les totaux pour les dépenses, les recettes, les soldes et le prélèvement de 3 % de l'UCBL sur les recettes. Les recettes concernées sont les frais de dossiers, les prêts entre bibliothèques, les prestations de l'IREM facturées au Rectorat, les crédits IUFM et les subventions des collectivités locales (hors schéma régional).

M. CHAMARIE précise qu'il s'agit d'un bilan provisoire qui n'a pas encore été validé par les services financiers et l'Agent comptable de l'Université. La direction de l'UFR rencontrera le Président début avril pour une discussion sur les reliquats.

Les points soulignés sont les suivants :

1) Les soldes de tous les CR de formation et de l'Ecole Doctorale sont peu importants, ce qui s'explique en partie par la participation des CR qui présentaient des soldes positifs au remboursement anticipé du prêt contracté par l'ICJ en 2005 auprès des services financiers de l'UCBL. Les transferts internes de crédits ont été effectués pour un montant global de 13 000 € sur les 35 000 € empruntés (remboursement initial prévu 17 000 € en 2007 et 18 000 € en 2008).

2) Pour les CR1000 (ICJ) et 2000 (LIRDHIST), les soldes positifs importants concernent des actions pluriannuelles dont les crédits sont reportables.

3) La bibliothèque présente un solde positif de plus de 7 800 €. Depuis janvier, la gestion financière de la bibliothèque ne relève plus de l'UFR Math mais du SCD. L'objectif est de conserver ce reliquat pour participer au financement du déménagement de la bibliothèque.

4) Les différents comptes de l'IREM présentent un solde cumulé de 7 628 euros.

Sur le solde final de l'UB de 68 268 €, 44 045 € sont reportables dont 34 500 € déjà inscrits au budget 2007.

Pour finir, le taux de réalisation budgétaire (dépenses mandatées / crédits ouverts au budget) est de 88 %.

## **3<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Elaboration d'une proposition concernant le nom de la bibliothèque de Mathématiques**

M. CHAMARIE informe les membres du Conseil que M. Olivier MATHIEU, porteur du projet Bibliothèque, a été à sa demande invité à présenter aux membres du Conseil sa proposition concernant l'appellation de la bibliothèque de mathématiques. Il propose que l'ordre du jour soit modifié afin que chacun puisse s'exprimer sur ce point avant l'arrivée de M. MATHIEU.

M. CHAMARIE rappelle le contexte. La fin des travaux est prévue au printemps 2007 et le maître d'œuvre a demandé que lui soit communiqué très rapidement le nom à inscrire au fronton de la bibliothèque. M. MATHIEU a avancé le nom de M. Fokko DU CLOUX en indiquant que cette proposition était soutenue par plusieurs collègues et responsables et qu'il avait déjà demandé et obtenu l'accord de la famille de M. DU CLOUX.

M. CHAMARIE rappelle que la décision est de la compétence du Conseil d'Administration de l'UCBL après avis de l'UFR et du SCD et souhaite que la proposition de l'UFR reflète un consensus. Il a consulté par courrier électronique les membres de l'UFR et reçu plusieurs propositions. De plus, la commission Bibliothèque consultée par P.MIRONESCU s'est prononcée avec 6 voix contre l'appellation Fokko DU CLOUX et 2 sans opinion ; la commission juge préférable soit de ne pas baptiser la bibliothèque, soit de lui donner le nom d'un mathématicien illustre.

M. ROGER indique qu'il avait déjà fait part de ses réserves à M. MATHIEU.

M. WAGNER précise qu'il avait exprimé la nécessité d'élargir le débat et qu'il a abordé la question au Conseil de l'ICJ qui n'a pas souhaité prendre position.

M. JAUSSAUD estime que, s'il faut choisir un nom, celui d'un mathématicien unanimement reconnu, comme D'ALEMBERT, est préférable. Dans cette hypothèse, M. WAGNER préférerait une personnalité de la région lyonnaise.

M. POUZET considère que, en mémoire de M. DU CLOUX, il serait parfaitement honorable de donner son nom à un fonds de la bibliothèque.

M. FACK précise qu'il avait fait une proposition similaire mais pour une salle de conférences.

M. FACK estime que l'appellation « Bibliothèque de Mathématiques » assure une meilleure lisibilité et que, par ailleurs, la bibliothèque a une longue histoire et porte l'empreinte de nombreux mathématiciens de Lyon I qui rend difficile le choix d'un nom plutôt qu'un autre.

L'arrivée de M. MATHIEU interrompt le débat et la parole lui est donnée. Il déclare qu'il lui a toujours semblé nécessaire que la bibliothèque ait un nom, qu'il avait initialement pensé à André WEIL, jamais honoré, ou à Girard DESARGUES, mais que de nombreux collègues avaient proposé le nom de M. DU CLOUX, proposition à laquelle il est favorable compte-tenu, entre autres raisons, que M. DU CLOUX a légué sa collection personnelle (d'environ 450 ouvrages) à la bibliothèque. Par ailleurs, il a déjà l'accord de Mme DU CLOUX.

Après le départ de M. MATHIEU, les membres du Conseil s'interrogent sur la nécessité de donner un nom et sur les problèmes que poserait le choix d'un nom autre que celui de M. DU CLOUX vis-à-vis de la famille dont l'avis a déjà été sollicité.

Après un débat, le Conseil propose de ne pas attribuer un nom à la bibliothèque mais de l'appeler « Bibliothèque de Mathématiques » et de créer un fonds Fokko DU CLOUX au sein de la bibliothèque. Cette proposition est acceptée avec 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Le Conseil décide également de donner le nom de Fokko DU CLOUX à la future salle de conférences du bâtiment Braconnier.

#### **4<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Désignation de responsables de formations**

M. CHAMARIE indique que M. TAPIERO, responsable de la licence MASS souhaite abandonner ses fonctions à partir de la rentrée 2007 et que seul M. Hamza SIKADDOUR s'est porté candidat à sa succession.

La Commission Formation, lors de sa réunion du 14 février 2007, a proposé cette candidature à l'unanimité.

Le Conseil de l'UFR vote à bulletins secrets : la candidature de Hamza SI KADDOUR est acceptée à l'unanimité.

M. CLARKE, responsable du master MAIM, souhaite également mettre fin à ses fonctions dès la fin du mois de mars. M. MIRONESCU et M. TOMANOV sont candidats.

La Commission Formation s'est prononcée en faveur de M. MIRONESCU avec 10 voix pour, 1 voix pour M. TOMANOV et 3 bulletins blancs.

M. CHAMARIE donne lecture de la profession de foi des candidats.

M. POUZET intervient pour exprimer le souhait d'une discussion au sein du Conseil d'UFR et de la Commission Formation concernant le fonctionnement du M2 Recherche dans lequel il y aurait seulement 6 étudiants. Il estime que la mise en place de cours thématiques ferait encore baisser le nombre d'inscrits alors qu'il faudrait attirer plus d'étudiants.

Le résultat du vote pour le responsable du master MAIM est : 11 voix pour M. MIRONESCU et 3 bulletins blancs. La candidature de M. MIRONESCU est donc acceptée.

## **5<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Représentants de l'UFR aux commissions et groupes de travail du Conseil d'Administration**

En raison du renouvellement du Conseil d'Administration de l'Université, les composantes devaient désigner leurs représentants aux différentes commissions et groupe de travail associés à cette instance. Suite à l'appel à candidatures fait par M. CHAMARIE, les représentants proposés pour l'UFR Mathématiques sont :

- Commission du Patrimoine Immobilier : Anne PERRUT
- Commission des Ressources Humaines : Sylvie FANTON
- Commission des Moyens : Sylvie FANTON, titulaire  
Anne PERRUT, suppléante
- Commission des Relations Internationales : Jiang ZENG, titulaire (M. ZENG assurera également les fonctions de correspondant mobilité)  
Jean-Marie MORVAN, suppléant
- Groupe de travail Structures et Conventions : Claude ROGER
- Groupe de travail Patrimoine Scientifique : Pierre CREPEL
- Groupe de travail Qualité : Christine CHARRETON

A l'unanimité, les membres du Conseil acceptent cette proposition.

## **6<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Questions diverses**

M. ROGER souhaite savoir si une date est prévue pour la libération des locaux occupés par le LASS. M. CHAMARIE précise que l'installation du LASS dans le bâtiment Nautibus devrait être effective au 1<sup>er</sup> septembre 2007. Elle sera co-financée par l'Université, l'UFR Informatique, l'UFR Mathématiques et le laboratoire de M. MORNEX, également concerné dans la mesure où les locaux libérés par le LASS accueilleront les enseignants-chercheurs de l'UFR Mathématiques de Gerland, les locaux ainsi libérés à Gerland étant destinés à M. MORNEX (extension de laboratoire dans le cadre du RTRA).

M. ROGER demande si le déménagement de l'IREM a été envisagé et considère qu'il pourrait être accueilli par l'IUFM. M. CHAMARIE répond qu'il a évoqué la question du logement de l'IREM avec le Président et que plusieurs pistes vont être explorées. M. GERMONI rappelle que le Conseil d'UFR a exprimé son souhait de développer les activités de l'IREM avec une participation accrue des mathématiciens. M. CHAMARIE pense que l'UFR se doit de loger convenablement l'IREM au bâtiment Braconnier en attendant qu'une solution pérenne soit trouvée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Marc CHAMARIE, Sylvie FANTON